

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | OCTOBRE 2014 | N°6



la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

Cuisine française
et italienne

Pizza au feu
de bois

Soirées musicales tous
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon – Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE

reparation-dentier.ch

nous fabriquons aussi des prothèses



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



Service
à domicile

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste

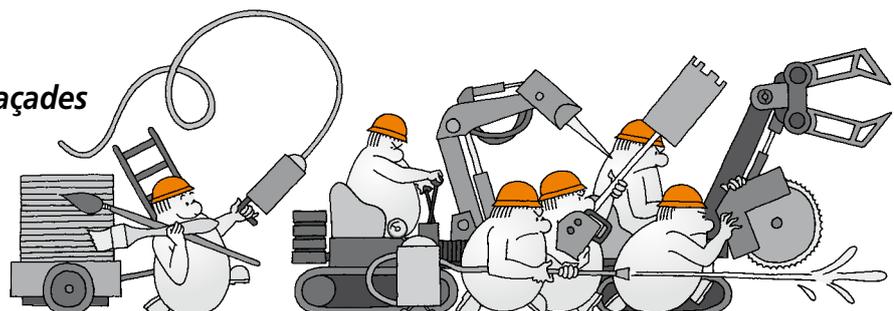
de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

dmb

www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2014

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

14 novembre

Dernier délai de remise des textes

3 novembre



P 4-5

VERNIER 
Une Ville pas Commune

P 13



P 8

ÉDITORIAL

4

Comme il y a presque 60 ans !

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

L'écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Conseil municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

8-10

Un samedi noir de plus

L'Arbre à jouets

Association des locataires du Lignon

Contrat de quartier

Joyeux dimanches

Boutique 2000

ECHOS D'AILLEURS

11

L'Unité Pastorale Boucle du Rhône

Fluidité accrue dans la circulation

LA VIE DE L'ASSOCIATION

12

Lettre ouverte aux autorités de Vernier

CHEZ VOUS

13

La recette de Tante Lotte

Parlons jardinage

AGENDA & SORTIES

14

Octobre-novembre

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
AA Actual Pub SA
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert
T +41 79 206 80 00
sportmag.dp@vtxnet.ch

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Alain Gaumann;
Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

La population de la presqu'île d'Aïre a toujours été très soucieuse de la qualité de vie de ce coin charmant de la Commune – parfois à juste titre, car elle avait souvent l'impression que la région est, depuis fort longtemps, le lieu choisi par les Autorités pour y installer ce que d'autres coins du Canton ne veulent pas (Clos d'équarissage, décharge publique, usine à gaz, etc.)

Aussi, dans le début des années 50, afin d'éviter la réalisation de projets d'un promoteur ambitieux, ainsi que le projet d'installation de la station d'épuration des eaux usées du canton, quelques habitants décident, sous l'impulsion de M. André Bessat, de se réunir dans un groupement de défense qui deviendra en 1960 l'Association des intérêts d'Aïre.

Et c'est le début d'une rude tâche, de démarches nombreuses, longues, parfois difficiles avec les autorités cantonales et communales (une vraie lutte du pot de terre contre le pot de fer), poursuivies avec ténacité, malgré parfois les revers et même... les ingratitude.

Le comité de la jeune association se rend compte dès le début de l'importance des liens entre lui et les habitants et de l'information et, malgré les conséquences financières, décide de la création d'un bulletin d'information – ancêtre de l'actuel 'Echo d'Aïre – sorti sur une machine digne d'un musée des antiquités.

Une soixantaine d'années plus tard, la situation n'a guère évolué et notre Association est à nouveau confrontée à de gros problèmes concernant la qualité de vie et de l'environnement avec, notamment, le projet «pharmaceutique» de construction sur la parcelle des Laboratoires Plan ou le déclassement de zone de la parcelle de la Bourdonnette.

Alors, comme par le passé, la coopération, l'engagement et le soutien de tous sont devenus indispensables. Un appel est donc lancé à chacun – l'union faisant la force – pour adhérer – si ce n'est pas encore fait – à l'Association en versant simplement au CCP 12-15388-4, Iban n° CH09 0900 0000 1201 5388 4, le montant de la cotisation annuelle de CHF 30.– (minimum)

Les deux actions concernant Plan et la Bourdonnette mettent sérieusement à mal les finances de l'Association, votre aide EST DES PLUS NÉCESSAIRE !

L'ÉPHÉMÉRIDE

Octobre

Le mois d'octobre compte 31 jours et son nom vient du latin «october», c'est-à-dire huit, puisque ce mois était le huitième dans l'ancien calendrier romain. Le dernier dimanche du mois marque souvent la fin de l'heure d'été dans les pays qui l'ont mise en place (voir ci-dessous). Octobre est devenu le dixième mois de notre calendrier, tout en conservant son nom d'origine.

C'est un mois connu dans la sorcellerie. En effet, les rites sorciers ont toujours lieu lors des mois d'octobre, notamment lors des dates impaires. C'est d'ailleurs le dernier jour de ce mois que se célèbre **Halloween** qui est une



fête originaire des îles anglo-saxonnes et célébrée dans la nuit du 31 octobre, veille de la Fête de la Toussaint. Son nom est une contraction de l'anglais «All Hallows Eve» qui signifie «the eve of all Saints» en anglais contemporain

L'ÉCHO DU PASSÉ

Le 5 octobre 1914, dans la matinée vers 9h30, près de Reims, le pilote français Frantz, sous-officier du génie au 2^e groupe Aéronautique, accompagné du simple soldat Quénauld, abattent un avion allemand biplace «Aviatik» qui avait, depuis plusieurs jours, lancé des bombes sur les sections d'artillerie et, ce matin-là, se livrait au même exercice, lorsque l'avion français, revenant des lignes

et qui peut se traduire comme la «veillée de la Toussaint». En dépit de son nom d'origine chrétienne et anglaise, la grande majorité des sources présentent Halloween comme un héritage de la fête païenne de Samain qui était célébrée par les Celtes et constituait pour eux une sorte de fête du Nouvel-An.

Durant ce mois, les jours diminuent de 68 minutes et le 23 **octobre**, à 1h58, le Soleil entre dans

le signe du **Scorpion** qui est le signe des fantômes et des conflits! Mais le natif du scorpion est un être qui sait dominer ses instincts. Les personnes nées sous ce signe sont loyales et directes. Leurs sentiments et leur passion sont très débordants et ils leur arrivent très souvent d'être volontaires.



Le natif de ce signe est aussi un idéaliste. Il est capable de s'oublier, de se sacrifier pour soutenir une idée qu'il considère juste et qui donc mérite son attention. Il possède une forte personnalité et ne donne jamais à quelqu'un d'autre l'occasion de le tenir sous sa coupe. Il peut faire preuve de courage et de fermeté. Par contre, il est quelqu'un de très sensible, de possessif et d'entier, ce qui explique son caractère ombrageux, peut-être même très dur, pouvant aller jusqu'à la méchanceté. Il s'avère également être une personne d'une jalousie excessive et qui peut se montrer très égoïste. Il est très nerveux vis-à-vis des autres et d'une méfiance exemplaire. A certains moments, il ne pourra plus cacher son agressivité, mais toujours est-il qu'il peut aussi se montrer gentil et généreux et qu'il est très exigeant aussi envers lui-même.

Professionnellement, le Scorpion est une personne qui s'adapte facilement à n'importe quel métier, surtout dans le domaine de la psychologie. Sont natifs du signe de scorpion, pour les hommes, André Malraux, Pablo Picasso, le Prince Charles et pour les femmes, Sophie Marceau, Julia Roberts, Virginie Ledoyen, Annie Girardot, Grace Kelly, Demi Moore et Amanda Lear.

L'heure d'hiver

C'est le dimanche 26 octobre 2014 à 3 heures que vous devrez reculer d'une heure vos montres, pendules, réveils, horloges, etc.



Rappel: Lors du passage à l'heure d'hiver, on recule donc sa montre d'une heure. Le point de repère officiel du changement d'heure étant 3 heures du matin le dimanche, à cette heure-là, il n'est que 2 heures, ce qui permet de dormir une heure de plus ce dimanche. Une grasse matinée prolongée et une bonne chose pour la plupart d'entre nous.

allemandes, l'aperçut et le prit aussitôt en chasse.

Ce premier combat aérien de deux engins, semblables à deux oiseaux de proie aux prises avec des changements de niveau brusques ou virages rapides, se termina par la victoire de l'équipage français qui abattit l'appareil allemand dont les deux occupants furent tués.



Le dicton du mois

Brouillard d'octobre, pluie de novembre, beaucoup de biens du ciel font descendre

La pensée du mois

«Le bonheur n'est pas quelque chose de prêt à l'emploi. Il découle de vos propres actions»

Dalāi Lama

Le truc du mois

Savez-vous que la **vodka** ne sert pas seulement à concocter des cocktails rafraîchissants, mais que vous pouvez l'utiliser pour prolonger le plus possible la vie des fleurs coupées, en empêchant la prolifération des bactéries dans l'eau et en donnant aux fleurs les nutriments dont elles ont besoins.

Recette:

Ajouter quelques gouttes de vodka à l'eau du vase ainsi qu'une cuillère à thé de sucre. Changez tous les deux jours, en remettant de la vodka et du sucre.

Petites annonces

Votre petite annonce ici.
CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

Autorisations de construire

Du 3 septembre au 6 octobre

Hiag Immobilier Léman
démolition d'un bâtiment industriel
ch. de la Verseuse 1

Hiag Immobilier Léman
construction immeuble industriel et artisanal
ch. de la Verseuse 1

P. Fenolland & K.Rizzo
agrandissement sous-sol, habitation 1^{er} étage et garage; rampe d'accès et piscine
ch. Bois-Jacquet 10c

M. et Mme Wettstein
création d'un mur antibruit
ch. Wellingtonia 19

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 septembre

Sous la présidence de Mme Christina Meissner (UDC), le Conseil municipal a procédé à l'assermentation de M. Nicola D'AMICO (S), domicilié aux Avanchets, en remplacement de Mme Ndieme NDIAYE, démissionnaire.

Comme lors des dernières séances, le point 5 de l'ordre du jour prévoyait l'élection d'un vice-secrétaire et d'un suppléant au bureau et, comme d'habitude, aucune proposition n'a été faite.

La pétition contre les accords sur le commerce des services (TISA) est acceptée et transmise à la Commission des finances.

Les conseiller-e-s acceptent, à l'unanimité, la constitution d'une servitude au profit des Services industriels sur une parcelle sise à la route de l'Usine-à-gaz; l'ouverture d'un crédit de CHF 80'000.- destiné à financer la révision du plan directeur localisé de la Commune; délivré un préavis favorable à l'abrogation du plan localisé situé entre l'avenue Henri-Golay, l'avenue de l'Ain et la rue Jean-Simonet.

Le législatif a été pris en considération et transmis dans les commissions concernées les projets de délibération concernant l'achat de parcelles sises entre la via de Coisson et le chemin de Verny; le crédit d'étude pour l'amélioration

de la sécurité incendie dans les bâtiments communaux; le crédit en vue de l'acquisition d'un pavillon modulaire pour abriter les services de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), le Groupement pour l'animation parascolaire (GIAP) et la Maison de quartier des Avanchets ainsi que l'ouverture d'un crédit de CHF 1'435'000.- pour le réaménagement de la Maison de quartier des Avanchets.

Même décision pour le crédit d'étude pour la réfection et l'aménagement des installations extérieures de la piscine du Lignon et pour le crédit pour le renforcement de la structure du chemin d'accès au N° 51 de la route du Bois-des-Frères et son prolongement jusqu'au parking de l'école du Lignon.

La modification des statuts de la Fondation pour le développement des arts et de la culture est acceptée par 29 oui et 1 non.

La motion de Mme Meissner (UDC) invitant le Conseil administratif à étudier la possibilité pour Vernier d'être la commune pilote avec la création d'un Service de location d'accessoires pour bébés et enfants en bas âge (0-4 ans) est prise en considération et transmise à la Commission sociale. Même accord et transmission à la Commission sociale de la motion du groupe MCG pour la mise en place d'un contrat d'apprentissage «last minute».

VERNIER 
Une Ville pas Commune



La résolution déposée par Mmes Meissner (UDC), Mattenberger(PLR), Ahmari et M. Chillier (Verts) relative à l'extension de la zone villa à Aire et le déblocage des PLQ dans le canton est transmise à la Commission de l'environnement.

DÉMOGRAPHIE

Décès annoncés du 30 août au 6 octobre

Abate, Jean Claude, 1935, av. du Lignon 57

Emierre née Gross, Anick Josiane, 1960, ch. de l'Ecu 11

Eberlin née Bachmann, Anna Gisela, 1925, av. De Crozet 40

Falconnat, Jean-Pierre, 1945, av. du Lignon 48

Fleury née Barman, Antonette Marie, 1932, ch. de la Greube 14a

Jeandet, Fernand Emile, 1929, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Nieto née Guijarro, Germana Julia, 1933, av. du Lignon 53

Remy née Iteldina, Maria, 1920, ch. de l'Ecu c/EMS La Châtelaine

Richardet née Eggenberger, Doris Margrith, 1950, ch. de l'Etang 8

Wespi née Belkhir, Dalila, 1955, rue Grange-Lévrier 1916

† Jean-Claude Abate



Le Comité de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon et la rédaction de l'Echo d'Aire-Le Lignon ont appris, avec émotion, le décès à l'âge de 79 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, de notre ancien membre, M. Jean-Claude Abate.

Né le 1^{er} février 1935 à Nyon, le défunt a suivi l'école primaire de sa ville natale. Placé à l'âge de 14 ans, à Oron VD, chez un riche fermier, M. Burdorf, il suit ce dernier lorsque celui-ci rachète le domaine de Luillier, dans le canton de Genève, travaillant dans les champs et les vignes. C'est d'ailleurs à l'occasion des vendanges qu'il rencontrera Mlle Rita Zorzato, originaire du Val d'Aoste qui deviendra son épouse, le 7 mai 1960, à l'état civil de Genève. De cette union naîtront deux filles, Nadia et Nathalie qui ont-elles-mêmes fondé une famille.

Après un apprentissage de monteur-électricien, il travaille, durant 12 ans, dans l'entreprise Boirnet SA, avant d'être engagé, en 1983, au service technique de l'UBS. Le couple prend d'abord domicile à Vandoeuvres GE qu'il quittera, en 1966, pour venir s'installer au N° 57 de l'avenue du Lignon.

Homme sensible, il aimait, malgré son caractère discret, le contact avec les autres, de prendre, lors de rencontres, un moment pour s'arrêter un instant et échanger quelques mots. Cet amour du contact l'amena, tout naturellement, à s'engager, en 1976, dans le comité de l'Association des intérêts au sein duquel il prit une part active très dynamique... et toujours souriante, rejoint en 1979 par son épouse Rita.

Après plusieurs années de bénévolat au service de la communauté, le couple décida, en 1983 de prendre une retraite dans son engagement bénévole, laissant dans la mémoire de chacun, le souvenir de leur engagement souriant et efficace.

A son épouse, à sa famille, notre témoignage de reconnaissance et l'assurance de notre profonde sympathie et sincères condoléances.

*Les morts sont invisibles,
ils ne sont pas absents*

Saint-Augustin

Service des pompes funèbres

Ouvert du lundi au samedi, 8h30 - 16h30

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir! Une partie sera remise à une action humanitaire.

Chacun reçoit du courrier oblitéré. Après lecture, merci de ne plus jeter aux papiers les timbres du courrier reçu et de les garder pour Evelyne.

Suite à nos annonces, des lecteurs et lectrices ont déjà répondu à cet appel. Merci de votre geste sympathique et facile à réaliser et à poursuivre.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Le saviez-vous ?

C'est le 14 novembre 1748 que le Conseil de Genève confia à Louis Simon, pendulier et marquillier, le soin de faire une autre horloge à Saint-Pierre, pour remplacer un mécanisme qui devait dater d'un siècle ou deux.

Cette nouvelle horloge devra fonctionner environ trente heures et sonner régulièrement les heures, les demies et les quarts. Il sera ajouté à ladite horloge un carillon, composé de sept airs différents, un pour chaque jour de la semaine qui précèdera l'heure qui devra sonner après la fin du carillon. A la Révolution, on ajoutera au répertoire du carillon la «Carmagnole» et le «Ca ira».

Le carillon actuel est une œuvre de précision moderne et celui de Louis Simon se trouve dans les réserves du Musée d'art et d'histoire.

Ils sont nés en octobre

1.10.1924 - Jimmy Carter président des USA (1977-1981)
2 octobre 1869 - Gandhi apôtre indien de la non-violence
4 octobre 1921 - Charlton Heston, acteur américain
6 octobre 1887 - Charles Edouard Jeanneret-Gris dit Le Corbusier, architecte
8 octobre 1949 - Sigourney Weaver, actrice de cinéma
9 octobre 1907 - Jacques Tati, réalisateur de cinéma français
11 octobre 1951 - J.-J. Goldmann, musicien et chanteur
13 octobre 1921 - Yves Montand, chanteur et acteur
15 octobre 1959 - Sarah Fergusson, duchesse d'York
17 octobre 1918 - Rita Hayworth, actrice de cinéma
19 octobre 1910 - Paul Robert, éditeur et auteur d'un dictionnaire français
21 octobre 1917 - Dizzy Gillespie, trompettiste de jazz
23 octobre 1844 - Edouard Branly, inventeur de la télégraphie sans fil
25 octobre 1881 - Pablo Picasso, peintre
27 octobre 1924 - Alain Bombard, navigateur, naufragé volontaire
28 octobre 1955 - Bill Gates, informaticien et homme d'affaires
29 octobre 1924 - Danielle Mitterrand née Gouze, femme politique et épouse de François
29 octobre 1931 - le rédacteur de l'Echo d'Aïre, Robert Borgis
31 octobre 1958 - Jeannie Longo, championne cycliste française

Le 3 octobre se fête **Saint-François d'Assise**, né à Assise (Italie) en 1182 et mort le 3 octobre 1226, il devint ermite, puis prédicateur, fondateur de l'ordre des Frères mineurs (Franciscains). Le pape Jean-Paul II l'a fait, en 1979, patron de l'écologie.

UN SAMEDI NOIR DE PLUS

L'Eglise catholique ravagée par le feu



Relevons que malheureusement plus rapidement que les flammes qui ravageaient le bâtiment, des images du sinistre se sont répandues sur la toile avec une vidéo accompagnée d'un commentaire des jeunes qui filmaient qui ne reflète aucunement le climat qui règne dans le quartier (voir le geste sympathique de la Paroisse protestante) et qui n'est, selon le responsable du Service communal de la cohésion sociale, qu'«un dérapage de jeunes idiots».

Les médias ont largement relaté le nouveau samedi noir vécu par le quartier du Lignon, après l'incendie qui, le samedi 25 janvier, complètement détruit un chalet d'habitation près de la ferme du Lignon, c'est au tour, le samedi 13 septembre, en fin de matinée, de l'Eglise catholique d'être complètement ravagée par un violent incendie qui aurait été provoqué par deux petits enfants.

Les témoins ont vu une épaisse fumée noire s'échapper du bâtiment en béton armé, puis quelques minutes plus tard, la nef de bois s'enflammer. Les pompiers ont reçu un premier appel à 12h18, puis des dizaines d'autres. Un premier véhicule est arrivé sur place à 12h24 et n'a pu constater que, malheureusement, l'ensemble du lieu de culte était embrasé et que la priorité de la tâche des secours était alors de protéger la cure où logent notamment le curé et les sœurs de St-Vincent de Paul, mission accomplie après plus d'une heure d'efforts et d'engagement déployés par les 42 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires engagés contre l'incendie.



La vie paroissiale reprend son cours

Après l'incendie qui a détruit l'Eglise de l'Epiphanie, les activités paroissiales reprennent leur cours et **les messes dominicales seront célébrées à 11h au Temple du Lignon**

Grâce à la bienveillance et la solidarité de la communauté protestante qui a même déplacé leur propre horaire de culte d'une demi-heure, **soit à 9h30.**

Les messes en semaine seront célébrées dans la grande salle de la Cure qui n'a pas été touchée par le feu.

L'ARBRE À JOUETS

Suite à l'événement dramatique du 14 septembre 2014 qui a vu l'Eglise Catholique du Lignon détruite par un incendie, la Ludothèque qui avait ses locaux sous l'Eglise a dû fermer ses portes.

Les locaux n'ont pas été touchés par le feu mais par l'eau. Nous ne remercierons jamais assez les pompiers et la PC qui ont pu sauver tous les jeux en les déplaçant dans un local adjacent aux cuisines scolaires du Lignon.

Pour continuer à vous servir notre problème était de retrouver au plus vite un local afin d'assurer au moins les prêts, et c'est grâce à la solidarité des ludothécaires du canton de Genève que nous avons pu en trouver un.

Nous faisons partie de l'Association des Ludothèques de Genève et lors de ce drame, avons reçu quantité de messages de leurs parts pour nous soutenir dans ce moment difficile. Parmi ceux-ci, un message de la Ferme du Lignon qui par l'intermédiaire de Madame Anne-Lise Berger, Présidente de la Ludothèque de Versoix, nous proposait de nous mettre à disposition un local en attendant que nous puissions réintégrer nos murs et nous invitait à venir le visiter.

Il s'agit d'un local faisant partie du bâtiment non encore rénové, qu'il s'agira de débarrasser

et rafraîchir. M. Meyer, de la Ferme du Lignon, débarrassera le local d'ici au 17 octobre et un membre de la Ludothèque s'est gentiment proposé pour y donner un coup de peinture.

Tous les membres, usagers, bénévoles et ludothécaires les remercient chaleureusement et si tout va bien nous espérons pouvoir **vous accueillir dans nos «nouveaux locaux», au moins pour les prêts, après les vacances scolaires du mois d'octobre.**

Nous tenons aussi à remercier tous les habitants du quartier qui nous ont témoigné leur sympathie et leur disponibilité, parmi eux la Paroisse Protestante du Lignon et les membres du Contrat de Quartier qui nous ont spontanément proposé de partager leurs locaux.

Pour la Ludothèque l'Arbre à Jouets d'Aire-Le Lignon:

Josette Monnier Présidente et Ludothécaire
Gianna Felicissimo Vice-Présidente et Ludothécaire,
Mary-France Casto Ludothécaire

L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU LIGNON (ALL)

L'ALL convie les habitantes et habitants de la Cité du Lignon à son assemblée Générale Ordinaire.

Le point fort

la Sécurité dans notre Cité

Quand

Le lundi 10 novembre 2014 à 19h45

Où

Aux Restaurants Scolaires du Lignon (situés au-dessous de la Salle des Fêtes)

L'ordre du jour

- 1 Présentation des invités
- 1 Présentation du comité
- 2 Approbation du PV de l'AG du 11.11.13
- 3 Rapport de la Présidente
- 4 Rapport du Trésorier
- 5 Approbation des rapports
- 6 Admissions, démissions
- 7 Message de Monsieur Thierry Apothéloz, Maire de Vernier

- 8 Présentation du projet « prévention - population » par le Plt P. Brahier
- 9 Mise en place des «Correspondants de nuit» dans la Cité: présentation par Madame Testa, déléguée
- 10 Informations et réalisations sur les immeubles et le site du Lignon avec l'intervention de Monsieur Jean-Pierre Garnier
- 11 Questions ou propositions: (les communiquer à la Présidente par écrit ou en début de séance)

L'Association est à l'écoute des préoccupations des locataires et les remercie de leur soutien. **Votre présence est nécessaire pour améliorer en tout temps la qualité de la vie dans notre Cité.** Au plaisir de vous rencontrer.

Le Comité de l'Association des Locataires du Lignon

Que fait la police ?



La situation des cambriolages

Le mois d'août 2014 montre une tendance à la baisse des cambriolages, par rapport au mois de juillet 2014. Le volume mensuel 2014 est en-dessous du niveau de 2012 et 2013. La diminution du mois d'août est générée par une baisse des cambriolages d'appartements et de commerces, alors que les cambriolages de villas continuent à augmenter depuis le mois de juillet. Le cambriolage d'autres cibles a aussi augmenté légèrement.

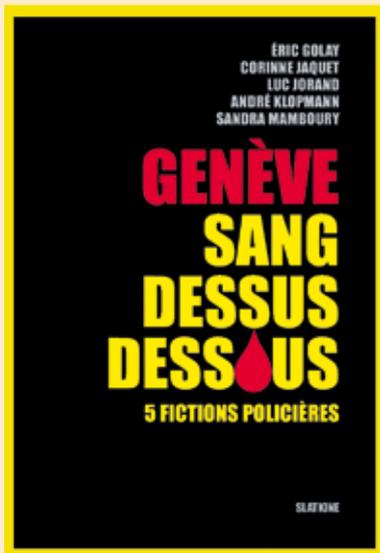
GE_veille

Le concept cantonal genevois de prévention mutuelle de la criminalité implique l'ensemble des acteurs dans le renforcement de la sécurité, soit la population, les autorités communales, les agents de police municipale et la police cantonale.

Les buts du concept GE_veille sont de:

- constituer un réseau de solidarité entre voisins,
- améliorer les échanges d'information entre les différents partenaires de la sécurité,
- Informer personnellement les membres du réseau au moyen d'un bulletin mensuel de situation et de prévention,
- alerter rapidement la police

Un livre, un écho



Genève sang dessus dessous

Editions Slatkine

Pour marquer le Bicentenaire de la police genevoise, les Editions Slatkine ont publié un ouvrage collectif réunissant cinq personnalités et plumes locales : Eric Golay, Corinne Jaquet, Luc Jorand, André Klopmann et Sandra Mamboury.

Une œuvre inédite livrée par cinq passionnés qui vont faire frissonner les Genevois et les autres. Cinq nouvelles, cinq écrivains, cinq mondes différents.

Eric Golay (l'historien)

Nous entraîne dans les rebondissements d'un drame qui s'est déroulé à Genève voici près de 200 ans. En retrouvant son père, Anne plonge dans une affaire qu'elle croyait fictive. Mais tout le monde le sait : la fiction, parfois, rejoint la réalité.

Corinne Jaquet (la populaire)

Visite le zoo d'Aïre en 1937. On retrouve un nettoyeur en mauvaise posture. Mort. Fils de gendarme, le jeune Marcel mène l'enquête derrière son père. Les hommes peuvent être mauvais témoins, ça oui. Mais les animaux n'oublent rien...

Suite colonne suivante

CONTRAT DE QUARTIER



Le Contrat de quartier, initié par les Autorités de Vernier, permet aux habitantes et aux habitants, ainsi qu'aux groupements et sociétés d'Aïre et du Lignon de participer activement à la vie de leur quartier, en proposant un projet ou une idée d'intérêt collectif permettant d'améliorer les conditions de vie du quartier.

La population du Lignon et d'Aïre est cordialement invitée à participer à l'assemblée générale publique du Contrat de quartier, **le lundi 3 novembre 2014 à 18h30.**

Salle des restaurants scolaires du Lignon (rez inférieur de la salle des fêtes)

Le Contrat de quartier, c'est quoi ?

C'est une expérience initiée en 2005 par les Autorités de Vernier afin de donner aux citoyens d'Aïre et du Lignon les moyens de participer

activement au développement et à la prise en charge de leur quartier en proposant un projet, une idée d'aménagement, d'activités... pour améliorer la qualité de vie et la cohésion du quartier, en rappelant que **le contrat de quartier n'est pas exclusivement réservé à la Cité du Lignon et que les habitants d'Aïre ne sont absolument pas exclus et peuvent faire part de leurs desideratas.**

Devenez les acteurs d'une amélioration de votre cadre de vie !

JOYEUX DIMANCHES

Suite à l'incendie de l'Eglise catholique, les repas des «Joyeux dimanches» se dérouleront dans la salle des restaurants scolaires du Lignon (rez inférieur de la salle des fêtes).

Les inscriptions, jusqu'au vendredi à midi, précédant la date du repas, se font en téléphonant à M. Walter HATT au 022 796.62.79 ou M. Gian-Carlo TURRINI au 022 796.28.53

Le repas prévu pour le dimanche 12 octobre est reporté au dimanche 19 octobre à 12h15 au menu : salade mêlée-gratin de pâtes-dessert.

BOUTIQUE 2000

Du «déjà porté» au Lignon

Les bénévoles informent leur aimable clientèle qu'à la suite de l'incendie de l'église de l'Epiphanie **elle est dans l'obligation de cesser provisoirement son activité**, la commune n'ayant pas la possibilité de mettre à sa disposition des nouveaux locaux rapidement.

En conséquence, elles invitent les personnes ayant déposé des vêtements pour la vente avant le sinistre, de bien vouloir les retirer, selon le lieu et l'horaire indiqués ci-dessous. Par la même occasion nous procéderons aux remboursements des objets vendus ou détériorés.

Horaires

Tous les lundi et jeudi après-midi de 14h à 17h dès le lundi 27 octobre jusqu'au lundi 15 décembre.

Lieu de récupération

En dessous de l'Eglise protestante du Lignon, entrée parking

Passé ce délai, nous considérerons que vous renoncez à récupérer les objets confiés et nous les remettrons à une œuvre caritative.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons de vous retrouver dans de nouveaux locaux.

Téléphones

079 301 14 17
079 397 76 09



L'UNITÉ PASTORALE BOUCLE DU RHÔNE

Il y a du changement dans l'équipe.

Depuis le 1^{er} septembre des modifications sont survenues dans la composition de l'équipe pastorale de l'Unité «Boucle du Rhône» qui regroupe les paroisses catholiques de Vernier, Balexert (St-Pie X), Châtelaine (Ste-Marie du Peuple) et Le Lignon (Epiphanie).

En effet, Jean-Daniel Robert, né en 1949, animateur pastoral et également auteur de recueils poétiques et de romans, qui avait notamment la responsabilité de la pastorale familiale, a fait valoir des droits à la retraite.

Le Père Patrice Gasser, après 6 ans de ministère dans le secteur, est retourné, pour d'autres activités, dans sa congrégation à l'autre bout du lac. Pour le remplacer, un de ses confrères spiritains, le Père Augustin Onekutu.

C'est le dimanche 21 septembre, lors de la messe à Saint-Pie X que l'ensemble des communautés a remercié les deux partants et souhaité une chaleureuse bienvenue au nouveau prêtre auxiliaire.

FLUIDITÉ ACCRUE DANS LA CIRCULATION

Des feux clignotants à l'essai.

Depuis le 15 septembre, à titre d'essai, les feux de 42 carrefours **fonctionnent**, la nuit, de **manière clignotante**. Les feux «orange» seront enclenchés afin de faciliter la circulation et réduire le temps d'attente de chaque usager. Cette mesure fait suite à la modification de la loi H 1 05, adoptée par le Grand Conseil le 24 janvier dernier, qui stipule dans son art. 3, al. 2, que le «canton fait fonctionner où et quand cela est possible aux carrefours dotés de signalisation lumineuse, l'orange au clignotant».

Le Canton compte 456 carrefours à feux. Suite à des analyses attentives de l'ensemble de ces carrefours, en termes de sécurité routière, un lot de 42 carrefours a pu être identifié comme satisfaisant aux exigences fixées par la Direction Générale des Transports.

Pour notre région, deux carrefours sont concernés par cette mesure : celui de la route-de-l'Usine-à-gaz (passage piétons) et celui de la route du Bois-des-Frères/Ch. du Grand-Champ (passage piétons).

Rappelons qu'à Genève, la première installation de signalisation lumineuse remonte à 1933. Il s'agissait d'une installation automatique d'un genre assez original, la «lanterne japonaise» qui assura la régulation du trafic à l'intersection du boulevard Georges-Favon/rue du Stand jusqu'en 1948. Elle fut alors remplacée par la première installation «conventionnelle» (feu tricolore)

Le premier feu de circulation au monde fut installé à Londres GB. Il était situé devant le Parlement anglais, au coin des rues Georges et Bridge Street, pour assurer la protection de ses membres. C'était un feu de type sémaphore, c'est-à-dire un long mât de 22 pieds de haut, muni de deux bras qui indiquent si le

chemin est libre ou non. Ce type de signalisation était déjà utilisé pour les chemins de fer. Les bras étaient actionnés manuellement par un policier.

Quelques rappels essentiels

Lorsque les feux sont au clignotant, il faut respecter les règles de circulation, telles que définies dans la Loi fédérale de circulation routière .

Piétons

Redoublez de prudence : avoir la priorité, ne signifie pas être protégé. Etablissez le contact visuel avec l'automobiliste approchant. Avant de vous engager, assurez-vous que le véhicule approchant du passage pour piétons est en mesure de s'arrêter. Gardez une vue d'ensemble de la situation et observez les autres usagers de la route.

Automobilistes, motocyclistes et cyclistes

Etablissez le contact visuel avec les piétons. En approche d'un passage pour piétons, levez le pied et préparez-vous à vous arrêter, en cas de besoin. En obliquant à une intersection, accordez la priorité aux cyclistes et cyclomotoristes circulant sur une piste ou une bande cyclable qui longe la chaussée.

Luc Jorand (l'érudit)

Se demande qui pouvait en vouloir au vieil Ezéchiel. Et que faisait-il d'ailleurs dans ce parc, ce jour-là ? Serait-ce que... Mais oui ! Sa collection. Fabuleuse. Des centaines de manuscrits du XVIII^e siècle. Une valeur, vous n'avez pas idée.

André Klopmann (le polygraphe)

Fait disparaître un industriel bigot mais pas réglo. Et la chaise de Calvin. Puis un cabinet d'avocat. Invitant à Genève «son» commissaire du Quai des Orfèvres, Solnia, il déroule une fable sociale teintée non de sang, mais d'humour. Noir, bien sûr.

Sandra Mamboury (l'effrontée)

Met en scène une pop star américaine au Stade de Genève fin juin 2014, un amateur de Carambar, un flic boulimique, une comtesse alcoolique. Mais aussi une disparition mystérieuse, un crime dans un parc et... une petite robe.



À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Mme T, ressortissante suisse domiciliée depuis toujours à Vernier, a épousé un étranger. Il l'a toutefois quittée juste après avoir obtenu la naturalisation facilitée. Elle s'interroge si son époux peut perdre sa nationalité suisse.

A la suite de son mariage avec une suisse, un étranger peut demander une naturalisation facilitée s'il a résidé en Suisse pendant cinq ans en tout, s'il y réside depuis une année et s'il vit depuis trois ans en communauté conjugale.

Pour qu'une naturalisation facilitée soit annulée, il faut qu'elle ait été acquise grâce à un comportement déloyal et trompeur, par exemple en cas de fausses informations ou en laissant l'autorité dans l'erreur sur des faits essentiels. Tel est notamment le cas si la personne déclare vivre en communauté stable avec son conjoint alors qu'elle envisage de se séparer une fois obtenue la naturalisation. Il importe peu que le mariage se soit ou non déroulé jusqu'ici de manière harmonieuse.

La notion de communauté conjugale suppose une véritable communauté de vie des conjoints, soit la volonté commune et intacte de maintenir une union conjugale stable. Une séparation survenue peu après l'octroi de la naturalisation constitue un indice de l'absence de cette volonté.

Suite colonne suivante

LETTRE OUVERTE AUX AUTORITÉS DE VERNIER

Dans notre bulletin de septembre, nous avons publié une lettre de M. Hans-Ruedi Vetterli, ancien président de l'Association et habitant de la presqu'île dont le contenu a été malheureusement tronqué. La rédaction prie l'auteur de bien vouloir l'excuser de cette erreur et présente ci-dessous le texte original de cette missive.

«Messieurs,

C'est avec grand intérêt que j'ai lu, dans le journal de Vernier, l'article du projet de réfection du rond-point du Lignon, ainsi que la réalisation d'une piste cyclable, encore manquante entre Le Lignon et le virage de la rte du Bois-des-frères, à la hauteur du garage du Lignon.

En lisant votre article, je constate que le projet de la modification de la route d'Aire avec une piste cyclable jusqu'au pont Butin n'est toujours pas réalisé. S'agit-il d'un oubli ?

Il y a quelques années, notre association vous avait envoyé des photos de cyclistes roulant sur le trottoir, afin d'éviter toute «confrontation» avec un trafic assez intense et des comportements souvent sauvages de certains utilisateurs de cette route. En plus, je constate, chaque jour, que le nombre de cyclistes sur la route d'Aire est 10 fois supérieur à celui sur la route du Bois-des-Frères.

Permettez-moi d'ajouter quelques remarques concernant la sécurité des usagers des rues et des trottoirs, des passages pour piétons ainsi que les pistes cyclables dans ce quartier, puisque je suis un des habitants d'Aire et chef d'entreprise au Château-Bloch utilisant ces infrastructures quotidiennement.

1. Carrefour route du Bois-des-frères / chemin Barde : Il n'est pas rare de voir des automobilistes, venant de la route de Vernier en direction du Lignon, tourner à la hauteur du chemin Barde pour se rendre au Mc Donald, un bon raccourci, mais une manoeuvre dangereuse et ... surtout interdite ! Je propose l'installation de pions noir en caoutchouc sur une certaine longueur (la longueur du trait blanc ininterrompu) et ceci à partir du passage pour piétons, afin de rendre cette manoeuvre impossible.

2. Depuis l'ouverture de la Brocante de l'Armée du Salut, au chemin Barde, il y a maintenant un passage pour piétons à la hauteur de l'entrée. Par contre le carrefour chemin Barde / chemin Château est muni d'un seul passage pour piétons depuis quelques semaines, et ceci pour un carrefour à 4 rues. Il s'agit d'un carrefour assez dangereux puisqu'il y a la ligne de bus (9) et un trafic de camions et autres, et la visibilité est diminuée par les voitures stationnées. Il est donc très difficile et dangereux de traverser le chemin du Château-Bloch pour

accéder au numéro 10 depuis le trottoir de droite du chemin Barde, en venant du Lignon. PS : Il y a beaucoup de gens qui se rendent aux différents entreprises ouvertes au public comme par exemple CopyPap, Modélisme petits avions, armurerie, Laboratoire dentaire etc.

3. Le chemin Barde, entre la route du Bois-des-frères et le chemin du Château-Bloch, ce tronçon, à la hauteur de la rampe de chargement du bâtiment 10, Château-Bloch, est souvent bloqué par des camions qui doivent décharger leur marchandises. La colonne de voitures en attente est souvent aussi longue que le chemin même. Un nouveau rond point au bout du chemin Château-Bloch / chemin Bois-des-Frères résoudrait certainement ce problème dans ce quartier, permettant aux automobilistes de rouler dans les deux sens sur ce petit bout qui reste sur le chemin du Château-Bloch.

Notre association est là pour le bien des habitants des deux quartiers Aire et Lignon. Le Conseil administratif nous rappelle à chaque Assemblée générale que leurs oreilles sont là pour nous écouter et collaborer. Alors c'est pour quand, la réalisation de cette promesse ?



LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Voici l'automne et les vendanges, Tante Lotte vous propose donc, dans ce numéro, une recette de dessert de saison.

Clafoutis aux deux raisins

Ingrédients pour 4 personnes: 125 g de raisin noir; 125 g de raisin blanc; 2 œufs; 35 g de sucre en poudre; 35 g de farine; 100 g de beurre; 1 dl de lait; une pincée de sel; ½ cuiller à café de cannelle.

Laver et égrapper les deux sortes de raisins. Beurrer un plat à gratin avec 30 g de beurre et répartir les grains de raisin sur le fond.

Faire fondre, dans une casserole, le beurre restant.

Dans un saladier, casser les œufs, ajouter le sucre en poudre, la pincée de sel et battre le tout avec un fouet. Ajouter la farine et battre jusqu'à ce que la masse soit bien lisse. Ajouter le beurre fondu, le lait et la cannelle.

Verser ce mélange sur les grains de raisin et laisser cuire 35 minutes au four préchauffé à 180°C et servir tiède ou froid.

PARLONS JARDINAGE

Mois d'octobre

Au potager

Les fraîcheurs matinales nous révèlent que le temps se refroidit, la chute des températures ne laissera pas indifférente nos plantes du jardin. Récoltez les légumes avant que ceux-ci ne subissent les aléas du froid et de l'humidité (haricots, carottes et betteraves, citrouilles et autres courges)

Semez choux, épinards et laitues d'hiver, laissez-vous tenter par un semis de petits radis roses... vous les apprécierez sur votre table.

Au verger

Ce mois sonne l'heure des dernières récoltes au verger. Cueillez tous vos fruits tels que pommes et poires mais également les dernières grappes de raisins.

Profitez de ces jours pour tailler vos fruitiers à noyaux, tels que pêchers, pruniers ou encore cerisiers pour leur donner la forme désirée et supprimez les branchages morts avec des outils propres et désinfectés.

Au jardin d'ornement

C'est la saison où l'on peut récolter une multitude de graines, les faire sécher, puis les stocker au sec dans des sachets en papier à leur nom, pour pouvoir les ressemer l'année prochaine.

Nettoyez vos massifs de fleurs en supprimant les tiges et fleurs fanées et en éliminant les mauvaises herbes. Tuteurez fleurs à grandes tiges pour éviter qu'elles ne tombent ou ne se cassent. Profitez de cette période pour procéder à une division de vos bulbes et de vos plantes vivaces. Plantez bulbes de

printemps tels que crocus et tulipes. Rentez vos fleurs qui ne supporteraient pas les gelées.

Fenêtres et balcons

Elles ont apprécié les journées ensoleillées de l'été, elles apprécieront tout autant d'être rentrées, protégées de l'humidité et du gel. Avant, procédez au grand nettoyage de vos plantes, coupez les tiges et fleurs fanées, renouvelez la terre en surface et nettoyez le fond des pots où auraient pu se loger différents insectes. L'hiver est une période de repos où les plantes doivent séjourner dans de bonnes conditions. Elles n'en seront que plus belles et vigoureuses au printemps.

Dans la maison

Taillez les espèces grimpantes et plantez, en les mettant dans le noir, vos bulbes de jacinthes, tulipes et autres narcisses pour une floraison optimale pendant les fêtes de fin d'année.

L'arrosage ne doit plus être trop important, une fois par semaine dans la soucoupe suffit.

Avec les jours qui diminuent, le besoin de posséder des plantes fleuries dans sa maison augmente (cyclamen, azalée, saintpaulia, etc.), mais rappelez-vous que celles-ci demandent des soins et des climats différents. Ainsi, le cyclamen aime les endroits frais et lumineux. Une température de 12°C à 15°C leur est salutaire, surtout s'il se trouve près d'une fenêtre.

La jurisprudence pose même la présomption de l'absence de volonté en cas de séparation des époux et le dépôt d'une requête commune de divorce avec accord complet 12 et 17 mois après l'octroi de la naturalisation.

Comme toute présomption, elle peut être renversée. Il s'agit alors à la personne d'apporter la preuve de cette volonté commune pour ne pas voir sa citoyenneté suisse annulée.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.



A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

«Mon bonheur est dans la nature et l'harmonie»

Jusqu'au 8 novembre

Tableaux de Hilde IFF

Marché de Noël

du 17 novembre
au 23 décembre

Au Temple du Lignon

Dimanche 2 novembre à 18h

Ensemble Gioacchino:
«Bach & Fils»

Isabelle De Brossin De Mère, violon, Xenia Marolf, violon, François Rauss, violoncelle, Théodore Siegrist, contrebasse, Vincent Gay-Balmaz, hautbois et hautbois d'amour

Entrée libre - collecte à la sortie

Salle des fêtes du Lignon

Du 18 au 29 octobre

«Les pères»

D'après le texte de Julie Annen, par le Théâtre Mediterraneo. Dans une mise en scène de Miguel Fernandez-V

Renseignement au Service de la culture : 022 306 07 80.

Billets en vente sur

www.vernier.ch/billetterie

LA SAINT-MARTIN À CHIBLINS

Le Musée romand de la machine agricole se trouve sur le territoire de la commune de Gingins, dans le canton de Vaud. Il se situe dans le cadre du moulin de Chiblins, sur le cours de l'Asse et propriété depuis 1989 du «Centre historique de l'agriculture».

Dans ses collections réparties dans les étages du bâtiment, le Musée regroupe plus de 2'000 pièces qui retracent l'évolution de l'agriculture à partir du XVIII^e siècle.



EXPOSITION IKEBANA À VERNIER

Du 31 octobre au 2 novembre prochain.

L'Ikebana, remonte au 15^e siècle, littéralement l'art de faire vivre les fleurs, est un art floral japonais traditionnel.

La cérémonie du thé est un art complexe se servant d'objets, de matériaux variés avec une calligraphie et des fleurs au «tokonoma». Les quatre points importants sont : le «wa» l'harmonie, le «kei» le respect, le «sei» la pureté et le «jaku» la sérénité. L'idée de l'«Ichigoichie», que chaque moment est un moment unique et que chaque rencontre est une rencontre unique, explique aussi l'esprit de la cérémonie du thé.

Retrouvez les horaires de l'exposition ainsi que des démonstrations sur le site Internet www.vernier.ch ou sur le papillon de l'évènement.



www.musee-chiblins.ch

Samedi 1^{er} novembre 2014 dès 10h00
CHIBLINS FÊTE LA SAINT-MARTIN

TOUTE LA JOURNÉE
Jeux, concours,
dégustations, animations

A 10h00 ET 14h00
Fabrication de saucisse
à rôtir



A MIDI Petite restauration

LE SOIR 19H30

Menu de la Saint-Martin

- Tête marbrée et salade
- Boudin aux pommes
- Saucisse à rôtir et aïrioux
- Dessert

Prix Fr. 40.- sans boissons

«LE TOUT EN MUSIQUE»

ENTRÉE LIBRE ET VISITE GRATUITE DU MUSÉE

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site du musée

INSCRIPTIONS POUR LE REPAS DU SOIR:
(dernier délai au 24 octobre 2014)

Musée Romand de la Machine Agricole
Case postale 14 – 1276 Gingins – Tél. +41 22 341 10 37
association@musee-chiblins.ch – marcelzingre@marcelzingre.ch

**EXPOSITION
IKEBANA
VERNIER 2014**
MAISON CHAUVET-LULLIN

31 OCTOBRE
1 NOVEMBRE
2 NOVEMBRE

PROGRAMME DÉTAILLÉ
www.vernier.ch/billetterie

VERNIER
Une Ville pas Commune

service de la culture
culture@vernier.ch
T. 022 306 07 80
www.vernier.ch

Maison Chauvet-Lullin
rue du village 57 – 1214 Vernier
Bus : 6, 10, 28 et 54 arrêt «Vernier-Village»

SOIRÉE CHOUCRUTE 2014

Voici déjà l'annonce pour notre fameuse soirée choucroute, à vos agendas !

Notez bien la date du samedi 6 décembre 2014, c'est la soirée choucroute, organisée par notre association, dans la salle des restaurants scolaires (rez inférieur de la salle des fêtes).

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37

Fax 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

**Laboratoire dentaire
du Lignon**  **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01



Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie.

Il y a une première fois à tout !

PACK ENFANTS 180.* CHF

MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **essilor**

SOIT UN COÛT DE CHF 0.- (REDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT
REMBOURSÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE DE BASE)

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter
1214 Vernier
T 022 341 45 40

7, rue des Boudines
1217 Meyrin
T 022 785 01 55

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
T 022 796 81 44

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Papier
90 gr. couché

Format
A4

Distribution
tous ménages

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

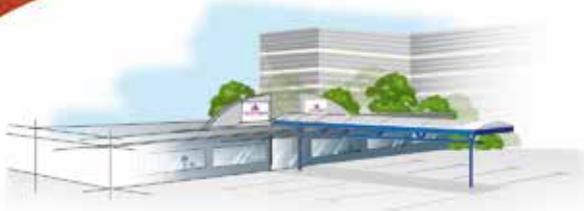
CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

Plus que jamais à votre service!




Lignon Centre
 Le bonheur à votre porte!

coop
 Pour moi et pour toi.

Sunrise

Expansion
 Assurances & Conseils

BOUCHERIE CHARCUTERIE
 Spécialités de charcuterie

[NAILS CORNER]

Optic2000

BRASSERIE du LIGNON

Centre Médical du Lignon

ÉPICERIE DU LIGNON
 spécialités portugaises

ital china

KBL

LA POSTE

Lignon Coiffure

Recreational Services LES SPORTING

NAVILLE

pharmacie du Lignon

Shoe Story

GENE Mode

PRESSING DU LIGNON

MIGROS